



VILLEGLY

notre village



Journal municipal édité par la commune de Villegly

N° 24

AVRIL

2021

SOMMAIRE

Vie municipale
Page 2

Initiatives
Page 3

Clin d'œil...
Page 4

Villegly pendant la
Guerre
Page 5

Note bucolique ...
Page 7

Les associations
Page 6 et 7

État civil et Infos
pratiques
Page 8

Un récent article intitulé « sons et odeurs de la ruralité , un patrimoine à protéger » a attiré mon attention.

En effet, suite à la victoire du coq « Maurice » (en fait ses propriétaires) dans le procès qui l'opposait à ses voisins et bien d'autres affaires de contentieux de voisinage, comme la demande d'interdiction des cigales de craqueter ou prohiber le tintement des cloches des vaches, une loi a été adoptée en février 2021 visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises.

Cela peut paraître cocasse mais le « syndrome du citadin » est bien réel.

Longtemps protégés, nos villages sont de plus en plus confrontés à ce type de situation.

Et bien évidemment en première ligne on retrouve les maires qui sont déclarés « docteur en tranquillité publique » puisque les « faiseurs de lois » leur ont attribué l'autorité pour gérer ce genre de conflits et bien d'autres encore.

La frontière est souvent délicate entre l'exagération des uns et l'exaspération des autres .

Gérer ce genre de conflit demande certes de l'autorité mais ne doit pas manquer de discernement.

J'ai voulu donner un peu d'humour à cet éditto mais force est de reconnaître que cette acceptabilité de vie sociétale est devenue compliquée dans nos communes rurales longtemps protégées où tolérance et respect de la tranquillité d'autrui s'entrechoquent rendant encore plus fragile une vie collective apaisée.

Et je terminerai par un proverbe célèbre mais non moins connu :
« la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Il doit nous encourager à méditer sur la vie que l'on souhaite .

Le Maire,

Alain MARTY



Mairie de Villegly

RÉVISION GÉNÉRALE DU P.L.U.

La dernière révision datant de 2008, il est décidé de prescrire une révision générale du P.L.U. aux motifs d'une évolution mesurée et programmée de la population qui tiendra compte de la protection du patrimoine et des exigences environnementales, à savoir, équilibrer urbanisation et prévention des risques, diversification de l'habitat et revitalisation du centre ancien. Mais aussi améliorer la mobilité et le stationnement, favoriser le développement des énergies renouvelables et renforcer l'identité des espaces agricoles naturels.

Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile

Après un appel aux bonnes volontés auprès de la population locale, treize volontaires se sont proposés pour intégrer la réserve communale de Sécurité Civile menée par Emmanuel COULONVAL, conseiller municipal en charge de la sécurité civile auxquels se rajoutent 3 conseillers municipaux : Janine POUSSE, Jean MAURY et Stéphane AZEMA .

La réserve communale est basée sur le volontariat et le bénévolat. Elle a pour vocation d'agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Son action ne se substitue en aucun cas aux services publics de secours et d'urgence, elle est complémentaire de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires et d'entraide. L'engagement des bénévoles est encadré par un contrat d'une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction.

La réserve communale peut être amenée à intervenir de jour comme de nuit, par le biais d'une Téléalerte, à l'initiative du maire. Pour vous inscrire au dispositif de Téléalerte et être ainsi prévenu rapidement et efficacement en cas de risque majeur, il vous suffit de vous présenter au secrétariat de mairie et de communiquer vos coordonnées téléphoniques et/ou adresse électronique. Le poste de commandement est basé à la mairie et la commune est divisée en quatre secteurs. Pour parfaire leur efficacité, les bénévoles seront formés aux premiers secours dans le cadre du brevet de secourisme. Une première dotation en matériel a été effectuée avec l'achat d'une motopompe, de bannes à feu, de torches, de scies, de couvertures de survie, de trousse de secours et d'un porte-voix.

Vidéoprotection



Le dispositif est opérationnel depuis fin avril ; le village dispose de « 18 yeux vigilants » qui se traduisent par 18 caméras implantées de l'est à l'ouest de la commune et qui veillent sur les sites publics : boulodrome, salle polyvalente, terrains de sport et vestiaires, centre éducatif, écoles, camping, centre médical, station-service, mairie et agence postale. L'ensemble se traduit par un maillage cohérent dans le respect des règles républicaines

Les Projets à venir

Aménagement d'un City Park et Parcours de Santé

Rénovation du groupe scolaire

Rénovation énergétique de la salle polyvalente

Création de garages sur l'ancien plateau sportif

Les travaux réalisés

Un gros chantier qui tenait à cœur à tous les Villeglygeois a pris fin : le Pont de l'église est refait à neuf.

Courant septembre, les agents techniques du SIC de La Redorte ont achevé les travaux de voirie au cimetière communal.

Les bûcherons du Syndicat Aude Centre ont procédé au nettoyage de la Clamoux pour enlever les restes d'embâcles encore présents après les crues d'octobre dernier et en prévision d'éventuelles intempéries.

Initiatives ...

CONFIEZ-NOUS VOS IMAGES POUR RETROUVER LA MEMOIRE DE NOTRE VILLAGE !

Le conseil municipal a décidé de lancer une grande collecte de photographies de notre village.

Pour réaliser cette opération, nous lançons un appel à contribution afin de constituer un fonds d'images anciennes représentant les places, les rues, les maisons de Villegly et visant à faire un voyage dans le temps de notre patrimoine.

Si vous avez dans vos cartons à photos de vieux clichés, nous vous invitons à nous les confier. Ceux-ci seront numérisés et restitués à leur propriétaire afin d'être valorisés dans des opérations encore à déterminer.



Aspects pratiques : Afin que cette collecte se déroule au mieux, il convient de mettre en place quelques règles.

- Noter la **date** de la prise de vue au dos du cliché (au crayon).
- Inscrire votre **nom, prénom, numéro de téléphone** (au crayon).
- Si des personnes figurent sur les photographies, noter leur **nom** (au crayon).
- Éventuellement noter le **nom du photographe** (au crayon).

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser au 04 68 77 14 57

Carte ACTI CITY

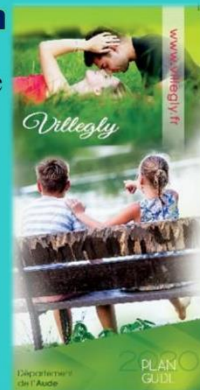
Le coût de la carte Acti City est pris en charge par la municipalité pour les habitants de Villegly âgés de 11 à 20 ans.

Pour obtenir votre code d'activation, il vous suffit de venir vous présenter au secrétariat de Mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



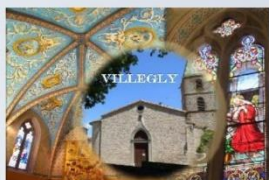
Nouveau Plan

Le nouveau plan guide Municipal est disponible à l'accueil de la Mairie.



CARTES POSTALES

Cinq cartes postales viennent d'être éditées. Elles sont disponibles au secrétariat de Mairie, à l'Agence Postale Communale et chez les commerçants du village.



FAIRWAYS

100 allée Kepler – 11000 CARCASSONNE

06.09.80.30.12

Fax : 04.68.11.70.55

fairways11@orange.fr

BREVES MUNICIPALES ...

RENTREE SCOLAIRE 2021



ENFANTS NÉS
EN 2018

INSCRIPTIONS
A PARTIR DU 15 MARS
AU SECRÉTARIAT DE
MAIRIE

INSTALLATION D'UN DAB

Prochainement, un distributeur automatique de billets sera installé à l'ancienne gare.

Une convention a été signée avec la Brink's, nous prévoyons la mise en service durant l'été.



clín d'œil ...



Le « Grand Domaine »

La période de Prospérité
de 1880 à 1886

La période de Stabilisation
de 1886 à 1923

Texte tiré de l'ouvrage « Villegly en Minervois – Mon Village »
réalisé par la commune de Villegly avec le concours du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
et l'aimable autorisation de Jean Béné, retraité de l'Éducation Nationale – officier des Palmes Académiques et
auteur de cet ouvrage édité en 2003

On peut évaluer à 100 hectares environ l'étendue du grand domaine hérité par le Général Louis Antoine Gustave d'Ouvrier. Par achats successifs ou échanges divers, il a su porter cette superficie à plus de 250 hectares et en l'espace de trente ans, a plus que doublé l'étendue de ses terres. A partir de 1880, le « Grand Domaine » atteint son apogée. Au faite de sa puissance, le « Château » possède 253 hectares soit les 41 % des terres cultivables de la commune. Sur ces 253 hectares, les deux tiers sont en vignes. Il comprend un grand champ de maïs arrosable, 3 métairies : la Métairie Haute avec 25 hectares de prairies, la Métairie Neuve, Saint Martin et sa bergerie. Nous avons évoqué plus haut les grands travaux du Général, on peut affirmer que le Général d'Ouvrier a su établir la prospérité du domaine. A son décès en 1886, le « Château » est de loin le plus grand exploitant de la commune, mais aussi le plus riche. Économiquement, les d'OUVRIER sont toujours les seigneurs du lieu.

Jusqu'en 1912, Raymond d'Ouvrier, fils du Général, a su conserver tout l'éclat à son domaine et la puissance des d'Ouvrier est bien établie. Le domaine occupe toute l'année un régisseur, 15 ramonets (payés au mois), 25 ouvriers agricoles, 30 ouvrières agricoles. Pendant les vendanges, la « colle » (équipe) des vendangeurs ne compte pas moins de 47 personnes ! Il s'étend encore, rappelons-le, sur 253 hectares, dont 210 plantés en vigne. En 1907, il produit 18.000 hectolitres de vin, presque 85 par hectare, ce qui est considérable pour notre localité à cette époque. Jusqu'en 1923, la moyenne annuelle s'établira à 8.000 hectolitres. L'exploitation nécessite 3 paires de bœufs et 13 chevaux.

Service client : 0 977 408 408

(numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Et le samedi de 8h à 13h30



villegly

Pendant la Guerre

3 J 1643 Livres d'or de la guerre 1914-1918 de Villegly,

[v. 1914-1920] Archives départementales de l'Aude – Marcel Raynaud.

Contexte historique :

Dès 1914, la qualité de "mort pour la France" est attribuée aux civils et aux soldats victimes de la guerre ; ainsi, tout au long du conflit, le ministère de la Guerre tient à jour un fichier de tous les soldats honorés de cette mention qui répondait à des critères précis : seules les personnes décédées entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, morts sur le champ de bataille ou à cause de dommages directement imputables au conflit, étaient susceptibles de la recevoir.

Création des Livres d'or :

Par la loi du 25 octobre 1919, « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre », l'État lance le projet d'un **Livre d'or** comprenant les noms de tous ces héros jusqu'alors anonymes. Le ministère des Pensions, nouvellement créé, est chargé d'établir, à partir du fichier existant, la liste des Morts pour la France de chaque commune ; il l'adresse en 1929 aux maires qui la contrôlent et l'amendent. Des correspondances témoignent souvent de ces échanges entre les deux parties. Toutefois, les décalages entre les noms figurant sur les monuments aux morts et ceux des **Livres d'or** proviennent du fait que la liste du ministère est établie en 1929 alors que les monuments aux morts ont presque tous été érigés entre 1920 et 1925.

Comme de nombreuses communes, Villegly a répondu à cet appel.

IV Les Réquisitions	
A Céréales et fourrages	
La principale récolte de la commune étant le <u>vin</u> , les quantités réquisitionnées en céréales et fourrages ont été excessivement minimes 20 sacs avoine 1000 kg fourrage sec	
B Vin	
1916	1938 ^{lit.}
1917	600 ^{lit.}
1918	3112 ^{lit.}
Soit au total 1094 ^{lit.}	
C Logements	
Pour les réfugiés	
Maison Griffé	
Maison Barthès	
Maison Basset	
Pour la troupe	
baves	
Griffe	
Pradiès	
Gr. Boutes	
Gr. Pénit	
Arnaud	
Boutes Pierre	
Franc Étienne	
d'Ouvrier	
cantonnement des hommes de troupe	
Maisons	
Autier Urban (infirmerie)	
Gr. Pénit Marcel (poste de police)	
Rey (cuisines)	
Duprottes (bureau)	
D Attelages	
2 août 1914	24 chevaux
	2 paires de boeufs
	1 charrette



22 rue de la Gare – 11250

POMAS

Tél : 04 68 69 40 10

Fax : 04 68 69 49 16



Carcassonne

640 Boulevard Henri Bouffet - Z.I. Salvaza

Alain LANDELLE
Ingénieur hydraulicien, diplômé de l'INPG
Toute l'eau qu'il vous faut
• ARROSAGES AUTOMATIQUES
• POMPAGES-IRRIGATIONS
• TRAITEMENTS DES EAUX
contact@aquatech11.fr • www.aquatech11.fr
Tél. 04 68 258 208 - Fax 04 68 714 763

Les Associations et autres ...

LA CHORALE "LES CIGALOUS DU MINERVOIS »

Comme toutes les associations, la chorale Les Cigalous a cessé toute activité pour l'année 2021. Les répétitions ont été supprimées. En espérant que la reprise en septembre pourra se faire normalement et que la Covid 19 ne sera qu'un mauvais souvenir.



FC VILLEGLY

C'est officiel, les championnats départementaux de football ont été suspendus suite à la Covid 19. Depuis le début de la saison, les équipes de FCV avaient fait quatre matchs, la coupe de France et la coupe Lopez. La FFF a décrété que ce serait une année blanche pour tous les clubs. En espérant que la reprise pourra se faire normalement en septembre. Nous nous excusons auprès de la population de ne pas avoir pu faire les calendriers.

École Intercommunale de Foot

En ces temps difficiles pour toutes les associations sportives, le Club de l'US Conques reste mobilisé et engagé pour avancer et préparer l'avenir. Soucieux de maintenir l'esprit d'équipe et la condition physique de nos joueurs, après quelques matchs disputés en début de saison 2020-2021, les entraînements se sont poursuivis régulièrement dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Dirigeants, entraîneurs, joueurs et bénévoles travaillent déjà ensembles afin de préparer au mieux la saison prochaine.

Grâce au soutien des mairies de Conques sur Orbil et de Villegly, ce club de football, à l'esprit familial de plus de huit décennies d'existence, aura traversé bien des difficultés et reste toujours prêt à relever les défis comme celui d'organiser au mieux la prochaine saison 2021-2022. Dynamiques et motivés, nous attendons avec impatience de nous retrouver, tous ensemble, sur les terrains avec nos valeurs sportives et de solidarité.



Amicale Laïque

Comme toutes les autres associations, l'Amicale Laïque est à l'arrêt depuis le mois de novembre. C'est avec impatience que nous attendons tous une possibilité de reprise des activités. Dans cette incertitude, nos animatrices de Yoga et de Zumba continuent de proposer des cours en ligne.

En espérant se retrouver bientôt.



Photo : G. FRANC

La Présidente
Maryse CUGUEILLERE



Photo : G. FRANC

Église

Notre paroisse Saint Roch vit au ralenti, pour cause : la crise sanitaire. Nous nous réunissons tous les dimanches pour la messe. Celle-ci est à Villegly le 2^{ème} dimanche du mois, avec respect des gestes barrière : gel hydroalcoolique à l'entrée, masque obligatoire et distanciation.

Tous les paroissiens ont été touchés par le décès brutal de l'Abbé Marc FOURNIÉ début février. Les travaux de restauration des chapelles ont commencé, ce qui va embellir notre patrimoine.

Les Associations et autres ...

Passage du Tour de France à Villegly



A l'image de l'édition 2018, les cyclistes et la caravane publicitaire traverseront notre commune le vendredi 9 juillet dans l'après-midi. Villegly est une nouvelle fois retenue comme « relai étape ». Le passage de la caravane est prévu vers 15H30 et les coureurs vers 17H00.



A Visto de Naz

A l'initiative des conseillers départementaux du canton du Haut Minervois Françoise Navarro-Estalle et Alain Giniès, l'association de rugby à toucher a été conviée dans les locaux de la Mairie, en présence du Maire Alain Marty et de son adjoint Michel Greffier. Alexandre GRISPAN, vice-président et Georges Franc, secrétaire ainsi que quelques adhérents du club ont reçu une dotation de sacs de rangement pour les chaussures à crampons.



Photo : G.Franc

Ouverture de la Pêche



Photo : G. FRANC

Pourtant impatients, nos célèbres « pescofis » se sont faits plutôt rares et discrets pour l'ouverture de la pêche.

Un démarrage en demi-teinte puisqu'au grand dam du Président Christian FROMENT, les lâchers de truites prévus n'ont pas pu avoir lieu.

Mais la passion l'emportant sur la morosité du moment, les plus téméraires étaient au rendez-vous dès le lever du jour. Une certitude, cette année encore, c'est le « no kill » qui se généralise pour le plus grand bien de la faune piscicole.

Note Bucolique ...



Comme de très nombreux végétaux, les orchidées sont des plantes herbacées vivaces, pouvant fleurir au printemps. On retrouve, les ophrys, orchis, ou autres sérapias, dans différents milieux : garrigue, pelouses sèches, bord de route et même dans nos jardins. Ces plantes sauvages mettent en place des stratagèmes bien particuliers pour attirer leur pollinisateur. Les odeurs comme pour *Himantoglossum hircinum* (Orchis bouc) qui doit son nom à l'odeur peut sympathique qu'il dégage à son pic de floraison. Le mimétisme : comme *Ophrys apifera* (ophrys abeille) son nom fait référence à la ressemblance de sa fleur avec une abeille, une ressemblance si frappante que les mâles des abeilles solitaires sont trompés. Ces évolutions permettent à la plante de ne pas avoir à produire de nectar pour s'échanger leur pollen. Les orchidées poussent leur particularité jusqu'à la germination de leurs graines. Leurs semences sont si petites qu'elles ne possèdent pas les réserves suffisantes pour engendrer la germination. Des sucres fournis par un champignon symbiotique permettent au germe de se développer. Certaines espèces sont protégées et leur cueillette est interdite



10 ZA Les Terres Rouges

11160 VILLENEUVE
MINERVOIS

04.68.26.19.17
06.77.09.79.75



contact@aude-menuiserie.fr



AUDE
MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aaron VILLALONGA
le 24 octobre 2020 à Carcassonne

Jade MONGEREAU SPIESER
le 2 décembre 2020 à Carcassonne

Julia ROMERO
le 21 décembre 2020 à Carcassonne

Mila VALESCO
le 24 février 2021 à Carcassonne

Victoria GOMEZ
le 27 février 2021 à Carcassonne

Chloé PITIE
le 22 avril 2021 à Carcassonne

Transcriptions de décès

Elisabeth DECUYPER
le 12 novembre 2020 à Carcassonne

René FRANC
le 1^{er} janvier 2021 à Carcassonne

Pierre PENNAVAYRE
le 8 janvier 2021 à Carcassonne

Robert PIQUES
le 14 janvier 2021 à Carcassonne

Christiane PIERRON
le 23 janvier 2021 à Carcassonne

Emer FERRARINI
le 3 mars 2021 à Carcassonne

Claudie BONNAFOUS CAUMES née SEARD
le 19 mars 2021 à Narbonne

Gaston BES
le 20 avril 2021 à Carcassonne

Décès

Christian HOMES
le 17 novembre 2020 à Villegly

INFOS PRATIQUES

Mairie

92 avenue du Minervois – 04.68.77.14.57
mairie@villegly.fr - www.villegly.fr
Accueil du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 16H30 à 18H
le vendredi de 9H à 12H

Agence Postale Communale

1 rue du Cèdre – 04.68.47.61.40
Ouverture du lundi au vendredi – de 9H à 12H

Centre de Loisirs (ALAE)

11 rue des Pontils – 06.48.35.50.95 – 04.68.72.09.47

Bibliothèque Municipale

11 rue des Pontils
Accueil le lundi de 16H à 18H30

Camping le «Moulin de Sainte-Anne»

2 chemin de Sainte Anne – 04.68.72.20.80

Cabinet d'Infirmiers

Mélanie ROUSSEL
Jean-Emile NUTINI
Yannick DOUCE
96 avenue du Minervois - 04.68.10.07.45 – 06.98.17.94.47

Ostéopathe

Frédérique LE GALL
96 avenue du Minervois – 07.81.05.97.41

Orthophoniste

Sophie PEVERE
96 avenue du Minervois – 07.64.09.92.96

Sexothérapeute

Julie FRACELLO
96 avenue du Minervois – 07.71.82.27.75

Cabinet de Masseurs Kinésithérapeutes

Sophie MITJANA
Célia VIGOUREL
6 avenue du Languedoc – 04.68.26.91.59

Pédicure – Podologue

Carole CATUFFE
8 place du Bicentenaire – 06.72.14.06.51

COVALDEM (ordures ménagères)

04.68.11.97.00

Appel TAXI 11

– 06.66.88.21.21

Maître d'œuvre
en bâtiment

Raymond PAULY

Architecte D.P.L.G

5 bd. Condorcet - 11100 NARBONNE

06.14.20.56.16

Journal Villegly, Notre Village

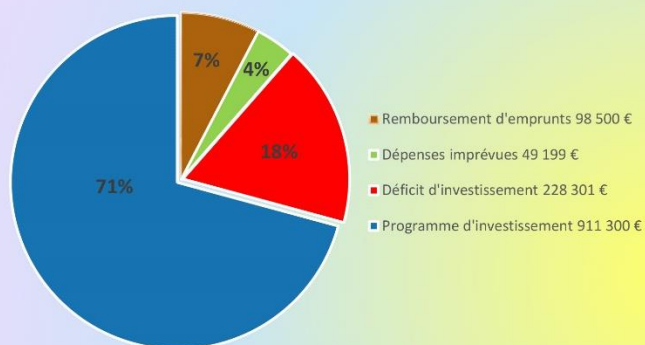
Comité de rédaction :

Stéphane AZÉMA, Joëlle LEVEJAC, Christine SANCHEZ,
Véronique MARCAILLOU-ROMAIN,
Janine POUSSE, François DUVERT

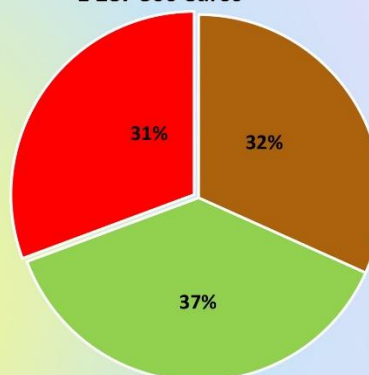
BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES 2021 : 1 287 300 euros



RECETTES 2021 : 1 287 300 euros



■ Dotations, fonds de réserve 408 051 €
 ■ Subventions diverses 484 252 €
 ■ Virement du fonctionnement 394 997 €

Détail des subventions d'investissement :

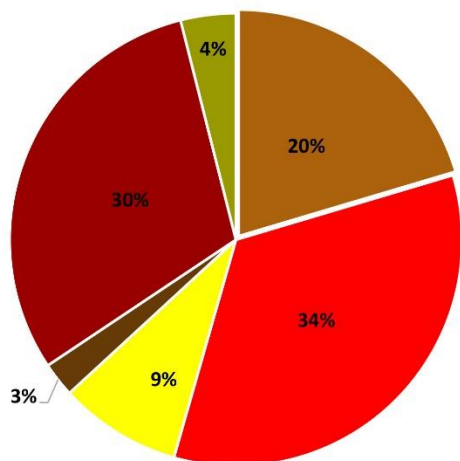
ETAT :	259 252 €
REGION OCCITANIE :	103 600 €
DEPARTEMENT :	76 800 €
AGGLO :	29 600 €
SYADEN :	15 000 €

Travaux de conformité de l'éclairage public	165 000 €
Remise en état des équipements publics (inondations)	165 000 €
Gros travaux école primaire	140 000 €
Chaudière école primaire	82 100 €
Vidéoprotection (2 ^{ème} tranche)	70 000 €
Travaux voirie et bâtiments	65 000 €
Garages communaux	60 000 €
City park	56 200 €
Divers	53 000 €
Restauration de l'église	20 000 €
Travaux terrain de foot	20 000 €
Révision générale du Plan Local d'Urbanisme	15 000 €

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

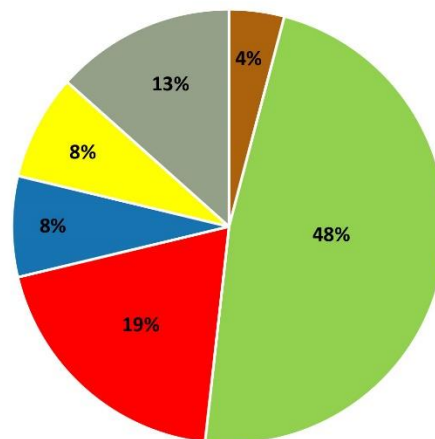
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2021 :
1 296 497 euros



- Charges générales 264 500 €
- Frais de personnel 441 100 €
- Participations 113 300 €
- Intérêts d'emprunts 32 000 €
- Investissement (virement réalisé) 394 497 €
- Dépenses imprévues 51 100 €

RECETTES 2021 :
1 296 497 euros



- Produits de services 53 250 €
- Impôts et taxes 617 930 €
- Dotations de l'Etat 252 640 €
- Autres produits de gestion 97 200 €
- Produits exceptionnels 101 700 €
- Excédent 173 777 €